



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
COMMUNE DE GIVRY**

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° R 2017-186

**REPLACEMENT DE TRAPPES ORANGE
Rue de la Croisette et Rue Armand CAILLAT
A compter du 18 décembre 2017**

Vu les articles L 2212-1 et L 2212-2 et L 2213.6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code pénal,

Vu la Demande d'Arrêté de circulation en date du 30 novembre 2017, de l'entreprise SNCTP devant procéder au remplacement de trappe orange, rue de la croisette et rue Armand CAILLAT, pétitionnaire.

Considérant qu'il est nécessaire dans l'intérêt de la sécurité publique et pour éviter des accidents, de prendre toutes mesures utiles pour réglementer la circulation et le stationnement.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GIVRY

A R R Ê T É

ARTICLE 1 :

A compter du lundi 18 décembre 2017 et pour la durée des travaux, la rue Armand CAILLAT et la rue de la Croisette seront ainsi réglementées :

Rue de la Croisette :

Stationnement interdit sur l'emprise des travaux,
Circulation par alternat manuel au droit du chantier,

Rue Armand CAILLAT :

Stationnement interdit sur l'emprise des travaux.

ARTICLE 2 :

En cas d'intempérie ou autre raison imprévisible, le début des travaux sera reporté de jour en jour.

L'application du présent arrêté sera reportée d'autant.

ARTICLE 3 :

Cet arrêté doit obligatoirement être affiché par le pétitionnaire sur le chantier pendant toute la durée des travaux.

ARTICLE 4 :

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 :

Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, la Police Municipale et le Directeur des Services Techniques, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Givry, le jeudi 07 décembre 2017


 Le Maire
 Juliette Méténier-Dupont



DIFFUSION :

Centre d'Incendie et de Secours : elamy@SDIS71.fr
 Gendarmerie : cob.givry@gendarmerie.interieur.gouv.fr
 Journal de S&L : Emmanuel.mere@orange.fr

PETITIONNAIRE : SNCTP : laetitia.berthet@snctp.com

MAIRIE :

Affichage panneau
 DST : danielgauthey@mairiedegivry.fr
 ST : ateliersmunicipaux@mairiedegivry71.fr
 Police Municipale : pascaljanet@mairiedegivry.fr
 Communication : communication@mairiedegivry.fr